



DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

BP 2020 - Séance du 3 février 2020

Intervention Marie-Louise GOURDON
Présidente du groupe socialiste et écologiste

Monsieur Le Président,
Monsieur le président de la commission des finances,
Chères et chers collègues,

Avant d'examiner le budget 2020, je souhaite faire une déclaration.

DÉCLARATION

Je souhaite faire une DÉCLARATION sur une des orientations qui me paraît « RÉVOLUTIONNAIRE » dans le cadre de cette assemblée.

Il s'agit de la volonté affichée de redonner réellement une place importante à l'agriculture dans notre département et je vous en remercie.

Le Département a toujours soutenu les agriculteurs, mais là nous passons à la vitesse supérieure.

Après des décennies de destruction, de disparition des terres agricoles au profit de l'urbanisation totale de la bande côtière, et partielle du moyen pays, je suis particulièrement heureuse de constater que nous sommes en train d'essayer de retourner la situation.

Ça a failli être trop tard, mais les considérations actuelles liées au réchauffement climatique d'une part, et au désir des territoires d'acquérir une relative autonomie alimentaire d'autre part, ces éléments conjugués font que nous retournons aux fondamentaux, c'est à dire la production locale, respectueuse de la santé, de l'environnement, de la biodiversité en tendant progressivement vers le biologique.

C'est le signe d'une révolution culturelle et sociétale que nous allons accompagner ici au département.

Et je suis fière de m'associer et participer à cet élan.

Dans les différents rapports qui ont trait au Green deal, nous trouvons les propositions et actions suivantes :

- re-développer l'agriculture, moins polluante ou bio,

- aller vers zéro pesticide,
- encourager et soutenir les installations d'agriculteurs grâce au programme AIME notamment que le département a mis en place depuis longtemps,
- acquérir du foncier puisque c'est le nerf de l'agriculture, pour le mettre à disposition des jeunes agriculteurs.

Concernant le foncier, il existe des solutions pour produire localement ce que nous souhaitons mettre dans l'assiette des élèves de nos collègues.

L'utopie est la réalité de demain, disait Victor Hugo.

ALORS IMAGINONS CELA :

Presque chaque commune dispose de terrains qui pourraient être dédiés à la production agricole et qui pourraient fournir les cantines.

Cela pourrait se faire sous forme de régie directe avec l'emploi d'ouvriers agricoles municipaux, comme nous l'avons fait à Mouans-Sartoux, ou bien privée, en installant des agriculteurs à leur compte'

CONTINUONS :

Et Pourquoi ne pas imagine, Monsieur le Président, mes chers collègues, pour alimenter les collègues, la création de « fermes départementales » ? Ce serait véritablement innovant !

Et pourquoi ne pas développer des plateformes de 06 à table sur différents points du département de manière à en rapprocher les agriculteurs eux-mêmes et à faciliter l'approvisionnement des collègues qui parfois ne peuvent pas se déplacer ?

Et pourquoi ne pas ouvrir 06 à table aux communes pour les cantines des écoles ?

Nous sommes au début d'un processus vital et vertueux, celui qui va de la terre à l'assiette, le plus directement possible, et le plus proprement possible.

Je pense qu'il ne faut pas relâcher la pression.

Monsieur le Président, dans votre rapport du mois d'octobre vous avez dit concernant les cantines des collègues :

« Nous devons aller plus loin que les 20 % de bio de la loi Egalim. Allons vers 50 % de bio en 2022, je veux que nous soyons toujours à la pointe de ce qui peut se faire dans ce domaine».

Le rapport sur l'agriculture, qui nous est présenté aujourd'hui, dans la partie qui traite de la loi égalim, reste à l'objectif de 20 % seulement, sans utiliser le mot bio.

Personnellement je souhaiterais que cela soit corrigé dans le texte, et qu'on reprenne votre idée d'aller vers 50 % de bio le plus rapidement possible.

Le collège de Mouans-Sartoux, est passé en 100% bio en novembre, sans augmenter le coût dans l'assiette, grâce à une réduction de 40% du gaspillage alimentaire en 3 mois.

C'est le premier collège 100% bio de notre département, de la région sud et le 2ème en France. D'autres collèges sont sur le même chemin.

Un récent sondage Odoxa montre que plus d'un Français sur trois place le passage au bio dans les cantines parmi ses principales attentes. Nous allons dans le bon sens.

Ce développement du local dans les cantines, entraînera sans doute un changement de comportement de nos concitoyens en terme d'alimentation mais aussi il favorisera le développement de l'agriculture locale, et c'est là que le département et les communes peuvent jouer pleinement leur rôle.

La plupart des installations agricoles se font déjà aujourd'hui en bio dans notre département, c'est une haute valeur ajoutée à la qualité, à l'économie, et à la santé. Continuons à les encourager comme vous le proposez ici.

C'est un véritable choix politique qui nous inscrit pleinement dans les enjeux d'alimentation et de climat qui se posent à notre planète.

Voilà, je souhaitais le souligner, avec des propositions, dans un esprit constructif.

LE BUDGET

J'en viens au budget prévisionnel,

Tout d'abord l'orientation principale et les grands chiffres.

Vous baissez de 10% la taxe foncière, que vous avez déjà baissée en 2019. Cela représente une perte de 45M€ sur les 2 années.

Cette recette sera compensée, à l'euro près, dès 2021 par un pourcentage sur la TVA. Si j'ai bien compris, nous seront compensés à hauteur de 255 M€ au lieu de 300M€ que nous avions en 2018.

Parallèlement à cela, vous vous élevez, à juste titre, contre la baisse des dotations de l'Etat et l'augmentation des prélèvements. Pourquoi alors perdre volontairement ces 45M€ ?

Un autre chiffre important, le montant des Droits de mutation, les DMTO, en augmentation conséquente depuis plusieurs années, il atteint aujourd'hui, dans votre prévision, 540M€, 38% du budget total des recettes

C'est le montant exact des dépenses de solidarité, 537M€. 38% du budget total des dépenses.

À ce propos un rappel.

La loi de finances 2014 avait autorisé les Départements à augmenter leur taux de DMTO pour couvrir partiellement le coût des aides individuelles de solidarité APA, RSA. PCH. Vous aviez à cette occasion choisi de taxer les DMTO au taux maximum, soit 4,5%.

Ainsi, entre les prévisions du BP 2014 et 2020, les DMTO ont progressé de 200M€. Parallèlement, l'ensemble des dépenses d'aide sociale, et pas seulement les allocations d'insertion sociale, n'ont progressé que de 22,5 M€.

Je rappelle que c'est la compétence principale et fondamentale de notre collectivité !
Il me semble que vous n'avez pas réalisé la condition qui accompagnait l'augmentation maximum du taux d'imposition !

Concernant les Solidarites, j'insisterai sur l'aide aux personnes âgées et sur le RSA.

Depuis 2010, en 10 ans, l'aide aux personnes âgées a baissé de 13 % dans les comptes administratifs c'est-à-dire le réalisé.

Elle est passée de 171 millions d'euros à 148 millions d'euros.

À l'intérieur de ce compte, l'APA, l'allocation personnalisée d'autonomie, a baissé de 15 %, passant de 118 millions d'euros à 103 millions d'euros.

Pendant ce temps, la population de notre département, âgée de plus de 75 ans, a progressé de 8 % et représente 10500 habitants de plus qu'en 2010.

Il y a aujourd'hui 138 000 personnes de plus de 75 ans dans notre département.

Outre le fait que c'est un nombre qui fait réfléchir par son caractère exponentiel et par les mesures que nous devons prendre pour y répondre en matière de dépendance, l'équation ne me paraît pas logique entre l'augmentation importante du nombre des personnes âgées et la baisse des budgets qui leur sont attribués.

Dans votre rapport, vous parlez de 20 000 personnes qui bénéficient de l'accompagnement à domicile, et de 10 000 qui bénéficient de l'accompagnement en établissement.

Cela représente donc environ 30 000 personnes qui bénéficient de notre aide.

Cela représente seulement 20 % des personnes âgées de plus de 75 ans !

Est-ce suffisant ? Répondons-nous correctement aux besoins de nos concitoyens les plus fragiles ?

Nous souhaiterions que les recettes de DMTO profitent davantage aux personnes qui en ont le plus besoin comme la loi le prescrivait.

Concernant le RSA, j'interviens régulièrement ici sur la non adéquation entre la baisse du nombre de bénéficiaires que vous annoncez chaque année et les chiffres de la pauvreté et de la précarité qui ne font qu'augmenter.

La prévision budgétaire concernant le RSA est de 148 M€ pour 2020. Ce chiffre est strictement le même depuis 2017. Comment expliquer une prévision aussi précise alors que les demandeurs s'inscrivent directement par internet, que la réforme de l'assurance chômage et le nouveau mode de calcul du salaire de référence devraient entraîner rapidement une perte des allocations chômage pour bon nombre de personnes, avec un effet direct sur le RSA ?

Même si l'on tient compte de la récente bonne nouvelle du recul du chômage, la baisse annoncée du nombre d'allocataires du RSA reste un mystère.

Comme vous ne donnez plus dans vos rapports le nombre de suspensions et de radiations qui nous ont toujours alertés sur la situation de nos bénéficiaires, il est difficile d'en mesurer précisément l'évolution de la situation.

Cependant je tiens à saluer ici, et très sincèrement, la grande qualité humaine et technique du travail de vos services en la matière. L'Invention, l'innovation et surtout le désir de combattre

la pauvreté par le développement de l'insertion, comptent dans les résultats que vous mettez en avant.

Pour finir, si la situation de notre département au regard du désendettement évolue lentement à la baisse, le montant la dette demeure à un haut niveau 872 M€ en tenant compte de la dette transférée à la Métropole.

Son montant par habitant reste encore élevé : 719 € pour une moyenne de 487 € pour les départements de même importance.

Cette situation pénalise les investissements qui demeurent à hauteur de 220 Millions en prévisionnel et plutôt 160M réalisés dans les dernières années.

La dette freine l'engagement budgétaire qui serait nécessaire pour répondre complètement aux besoins de nos concitoyens'

Pour ces différentes raisons, nous voterons contre ce budget.

Marie-Louise GOURDON